# L'ABEILLE.

*JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.*

PAR RULLITT, MAGNE& Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN..... $18 | *payable d'avance*
DO TROIS FOIS PAR SEMAINE $10 |

*NOUVELLE-ORLEANS:*
LUNDI MATIN, 27 DECEMBRE 1841.


POUR GOUVERNEUR :

## HENRY JOHNSON.

ESPAGNE ET FRANCE.—La tentative des Christinos, malgré son avortement, menace d'avoir de sérieuses conséquences: elle pourrait bien entre autres choses brouiller à tout jamais le gouvernement de Madrid et le cabinet des Tuileries qui déjà n'étaient pas fort bien ensemble. Espartero en effet est pleinement convaincu que le ministère Guizot ou plutôt le pouvoir qui se cache derrière lui, a secondé d'une façon active, bien qu'occulte, le mouvement dirigé contre son autorité, et l'irritation s'en mêlant, qui sait s'il ne s'emportera pas contre la France à de redoutables représailles. Le ministère Guizot proteste, il est vrai, qu'il n'a été pour rien dans tous les événemens du mois d'octobre; mais que peut valoir cette dénégation aux yeux d'Espartero! que peut-elle même valoir aux yeux de ceux que n'abusent point d'aveugles sympathies! Le gouvernement français n'est pas resté neutre, c'est là en quelque sorte un fait acquis. N'a-t-il pas en effet montré ses sympathies pour le parti vaincu? Et par là n'a-t-il pas donné de fortes raisons de croire que s'il n'a pas favorisé la tentative d'insurrection, il n'a pas non plus essayé de la prévenir! En vain a-t-il défendu cette contre-imputation, en vain a-t-il protesté de son impartialité, on ne l'a pas cru. Il n'en est pas assurément sans motifs! Bien qu'un gouvernement n'ait à répondre de sa politique que devant celle se manifeste par des actes officiels, il y a certains moyens plus ou moins directs de faire connaître sa pensée et d'agir sur les événements. Or le ministère Guizot n'a-t-il fait faute d'aucun de ces moyens? N'a-t-il pas signé de passeports pour les principaux chefs de l'insurrection carliste? Et l'adresse de la reine mère, n'a-t-elle pas été rédigée sous l'influence de M. Mussulman?

Le vent était très violent, de l'Ouest et menaçait de passer au Nord; les flammèches volaient au loin et menaçaient maisons, prirent feu, à des distances assez éloignées.

Le paquebot-steamer Atalanta et son capitaine M. Nelson, ont rendu de grands services en sauvant les marchandises de plusieurs magasins incendiés.

Il est difficile, dit notre correspondant, de dépeindre le scène qui vint éclairer le jour, dans la matinée du 24, les rues encombrées de débris, de ballots, de marchandises à moitié brûlées, de meubles de toute genre, noircis par le feu et fumant encore, au milieu des femmes, des enfans, sans asyle, pleurant et se lamentant sur leurs pertes.

L'incendie a dévoré, en trois heures et demie, trente-deux maisons, cuisines, dépendances, marchandises, meubles, &c. Il est impossible d'evaluer encore le dommage et d'en préciser le chiffre.

Nous avons reçu les rapports du secrétaire de la marine et du directeur général des postes.

---

ELECTIONS DE ST. MARTINVILLE.—Nous donnons ci-dessous les retours complets de l'élection d'un représentant pour la paroisse de St. Martin :

| LE D. DE BLANC. | [W.] | J.E. MORSE | [L. F.] |
|---|---|---|---|
| St Martinville, | 100 | | 34 |
| Coteau, | 50 | | 3 |
| Nouvelle Iberie, | 30 | | 25 |
| Grande Pointe, | 36 | | 7 |
| Pont-Breaux, | 32 | | 17 |
| Total, | 248 | | 86 |

Majorité en faveur de Louis D. de Blanc.—162 voix.

—Parmi les *illustrations* venus de Washington, un seul celui qui mérite notre considération, M. le juge Wayne, ministre des Etats-Unis en France, en remplacement du général Cass.

COTON.—Nous lisons dans le *Red River Republican* que le coton de la paroisse des Rapides a déjà été récolté, et que la quantité est bien au-dessus de celle de l'année dernière.

— Le grand jury du comté de Philadelphie, vient de déclarer que certains directeurs de la banque des Etats-Unis avaient violé ouvertement la loi de cet état, en consentant ordonné à l'exécution prête à mettre immédiatement en accusation MM. Nicholas Biddle, Samuel Jenkins, John Andrews, et autres, pour s'être coalisés dans le but de frauder les actionnaires de la banque.

— Le procès du capitaine Bolton, accusé d'avoir abandonné sa station dans la Méditerranée sans avoir reçu d'ordre à cet effet, s'instruit en ce moment à Philadelphie. Le 13 de ce mois a eu les débats d'ouverts devant une Cour martiale formée de quatre ou cinq commodores. L'avocat de la défense est le colonel James Page.

Le Président a reconnu DANIEL J. DESMOND, comme consul-général du pape à Philadelphie.

MAIRE DE BOSTON.—Jonathan Chapman (whig), a été ré-élu maire de Boston, le 13 courant.

— Le moulin à coton du général César Fontenay, de la paroisse de Caddo, a été détruit il y a quelques jours, par un incendie. Il a été consumé une quantité de coton représentant une valeur d'environ trois mille piastres.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)

WASHINGTON, 15 décembre 1841.

MM. CALHOUN et Preston, de la Caroline du Sud, sont arrivés hier soir à Washington : aujourd'hui ils siégeaient au Capitole. De nombreuses pétitions, des mémoires, des réclamations, etc , etc., ont plu au Sénat, et ont été référés aux comités nommés à cet effet.

Plusieurs bills privés ont été, après dispense, introduits, lus une et deux fois, et référés aux comités.

M. Merrick a obtenu la permission d'introduire une résolution autorisant le transfert aux Etats-Unis du *stock* que possède l'Etat du Maryland dans l'entreprise du Canal qui unit l'Ohio au Chesapeake. La résolution a subi une première et seconde lecture, et a été référée au comité sur les chemins et canaux.

M. White a introduit avec permission un bill ellouant de certains fonds à l'accomplissement du grand chemin de Cumberland qui traverse les Etats de l'Ohio, de l'Indiana et des Illinois. Le bill a été lu deux fois et référé au comité sur les chemins et canaux.

M. Mangum a appelé l'attention sur la résolution qu'il avait présentée la veille, laquelle a rapport à la nomination d'un comité permanent ayant pour objet d'examiner s'il ne serait pas nécessaire d'ordonner l'impression de tous les documens publics, à l'exception de ceux émanés directement du Sénat, ou des comités permanens.

Après lecture de la résolution, M. Mangum, à la suggestion de M. King, l'a modifiée de telle sorte que toutes les communications adressées au Sénat par les Législatures des Etats, restent aussi dans la classe exceptionnelle. Ainsi modifiée, la résolution a été adoptée à l'unanimité.

Sur motion des chefs des comités permanens, les différentes parties du manifeste présidentiel qui est rapport aux dits comités, ont été respectivement soumises à chacun des comités.

M. Woodbury a présenté une résolution, dont il demande le dépôt sur le bureau, et a donné avis qu'il y appellerait l'attention du Sénat le lendemain. L'objet de cette résolution est d'enjoindre au comité sur les affaires concernant la marine, de dresser un rapport sur la suite des officiers de marine serait proportionnée à celle des officiers de l'armée de terre.

*Chambre des Représentants.*—Sur motion de M. Fillmore, la Chambre s'est formée en comité général pour considérer l'état présent de l'Union, et s'est occupé du bill "qui pourvoit en partie aux frais de la session."

Après quelques remarques étrangères au sujet, le bill a subi une troisième lecture.

M. Cushing du comité sur les finances, a présenté une résolution enjoignant au secrétaire du trésor de transmettre à la Chambre les détails du plan d'un agent fiscal, dont il est fait mention dans le message du Président.

La résolution a été unanimement adoptée.

De nombreuses pétitions au sujet de la circulation, d'une fondrière nationale, et du siége du gouvernement ont été présentées.

16 décembre 1841.

SENAT.—Un message a été reçu de la Chambre des Représentans annonçant l'adoption d'un bill ayant pour objet les fonds à voter à la liste civile.

M. Evans a proposé qu'on s'en occupât et qu'on procédât à une première et seconde lecture, ce qui a été fait : il a ensuite proposé qu'on prît le bill immédiatement en considération.

M. King s'y est opposé, et a déduit au long ses raisons.

Plusieurs pétitions, mémoires et réclamations ont été présentées et référées aux comités y ayant charge. Après cela donné de la prochaine présentation de bills; d'autres bills ont été lus une et deux fois, &c.

M. Preston a présenté une résolution, laquelle a été adoptée, engageant le Sénat d'ajourner au secrétaire du trésor de donner le plus tôt possible communication du plan d'un agent fiscal, ainsi qu'il en est fait mention dans le message présidentiel.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. Thompson a annoncé qu'il introduirait le lendemain un bill allouant certaine somme pour la continuation des travaux du grand chemin de Cumberland.

Sur motion de M. Fillmore, et après diverses des règles, on s'est occupé du message du président, afin de déterminer différentes parties qui concernent les comités.

La résolution qui proposait de référer la question du tarif au comité sur les manufactures, il s'est élevé de longs débats.

M. Atherton a proposé de la référer au comité des voies et moyens. Il a soutenu que comme tous les bills de revenus émanaient de ce comité, l'examen de cette question du tarif lui appartenait de droit.

VENDREDI, 17 décembre 1841.

Le Sénat n'a pas siégé.

A la Chambre des Représentans, après la lecture du journal, on a vu occupé du message du président. La discussion a roulé entièrement sur la question du tarif. Cette question du tarif doit-elle être référée au comité sur les manufactures ou au comité des voies et moyens? M. Fillmore s'est déclaré pour le premier de ces comités; M. Atherton pour le second. M. Jones, de la Virginie, s'est rallié à M. Atherton.

Cette question a donné naissance à de longs et orageux débats entre MM. Hunt, Randolph, J. K. Ingersoll, Jones, Stanley et Slade.

*Perturbations physiques.*—Les prophètes des temps anciens, ainsi que ceux de notre époque, avaient prédit que la fin du Monde arriverait en 1640. Leur science, grâce au ciel, a été en défaut, et cela a guéri quelque peu d'une trop grande crédulité les bonnes âmes superstitieuses. Mais, si aucun événement ne nous a été à la fin du Monde, il faut avouer que, depuis le commencement de 1840 et jusqu'à ce jour, nous avons vu les catastrophes pleuvoir sur notre pauvre planète.

Pendant ce temps, des tremblemens de terre, phénomènes qui étaient devenus assez rares en Europe, ont successivement effrayé tous les continens, tous les pays. Ici, ils ont causé peu de dommage ; là, ils ont ravagé des contrées entières ; mais ils se sont fait sentir partout, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, en Océanie. Hier encore nous apprenons que Constantinople venait d'avoir le sien.

L'hiver dernier, la moitié de la France était sous l'eau ; presque toutes nos rivières et nos plus grands fleuves avaient débordé et inondé des départemens entiers. Le mal causé par ces inondations est incalculable, que de monde aussi il a privé ! Et la France n'est pas le seul pays qui ait été abîmé par ce fléau, beaucoup d'autres ont eu à en souffrir. Mais comme si ce n'était pas assez de l'horrible hiver de 1840-1841, voici que les inondations recommencent dans le Midi : la Durance a rompu ses digues du côté de Beaucaire, et a inondé, comme l'année dernière, la ville de Tarascon. Toute la plaine qui s'étend de cette ville à la mer ; la moitié de la ville d'Avignon est inondée ; à Lyon aussi le Rhône a débordé. Toutes nos rivières sont pleines jusques aux bords, et menacent d'envahir les campagnes.

Nous apprenons en même temps qu'à la date des 5 et 6 de ce mois, à la suite d'une tempête épouvantable, qui a soulevé toute l'Adriatique, la ville de Venise a été inondée par la mer ; les gondoles, les barques naviguaient sur la place Saint-Marc.

Au printemps dernier, nous avons vu des nuées de sauterelles fondre sur nos départemens méridionaux et sur l'Espagne, et dévorer la verdure et les récoltes qui poussaient dans les champs.

Depuis le commencement de 1840 encore, les incendies ont été d'une fréquence incroyable ; des villes, Smyrne entr'autres, ont failli être détruites de fond en comble.

Depuis le commencement de 1840, toujours des pluies sans fin, des pluies diluviennes ont été partout remarquées.

Encore depuis la même époque, des événemens extraordinaires, en fait de politique, ont menacé d'allumer la guerre par toute l'Europe, en Orient et en Amérique. Les esprits sont même soulevés dans l'inquiétude.

Les saisons, enfin, paraissent tout-à-fait bouleversées.

Qu'est-il donc survenu dans l'équilibre du Monde? Nous venons de rappeler les maux auxquels nous avons assisté depuis 1840, mais qui nous dira ceux qui déjà s'annoncent devoir fondre sur notre chétive humanité cet hiver ?

(*Journal du Havre.*)

### DERNIERES DATES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| New York | déc 14 | Londres | nov 10 |
| Boston | déc 14 | Liverpool | nov 10 |
| Philadelphie | déc 16 | Paris | nov 12 |
| Washington | déc 17 | Havre | nov 13 |
| Baltimore | déc 18 | Bordeaux | nov 15 |
| Charleston | déc 20 | Madrid | déc 1 |
| Vera-Cruz | déc 10 | Cadix | oct 18 |
| Tampico | déc 10 | Havane | nov 30 |
| Mexico | nov 1 | Hambourg | nov 16 |

## LISTE MARITIME.

### *PONT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.*

EXPEDIEE.

Navire Hampden, Smedmer, Liverpool, L H Gale
" Gilborne, Burgess, Liverpool, L H Gale
" Oregon, Glidden, Liverpool, L H Gale
Goelette Ellen, Sabate Barcelone, J Mary
" Borneo, Woodbury, Campbe e. G W Kelly

ARRIVEES.

Bateau de remorque Paul Boy, Kinsey, des Passes.
" " Perpetico, Davis, des passes.
" " Paul Jones, Davis, des passes.
" " Prairie, Davis, des passes.
Barque Orange, Tyng, Havane. Swan, Limbert, des passes.
" Benjamin Sibley, Gray, Baltimore.
" Bangor, Sibley, Brown, Marseille.
Barque Washington, Hall, Hambourg.
Brick Eyden, Barrick, Port Spain.
Brick Favorite, Dunn, Malaga.
Steamer Mississippi, Wm. Brown, Natchez.
" Benzalia, John Lindsay, Mitchell Natchitoches, bat.
" Welsh, de St. Louis.
" Fashion, Fort, Galveston.
" Perdue, Hart, Bayou Sara, Lafourche.
" Belle of Attakapas, Mahan, des Attakapas.
" Washington, Crawford, des Attakapas.
" Ocoana, Miller, de St. Louis et Alton.
" Western Belle, Young, Cincinnati.
" Tennessee, Shelby, Shelby, Tennessee.
" Baton Rouge, Walworth, Vicksburg.
" Colorado, Black, Lobdoche.
" Monarch, Webb, Quincy, Illinois.
" Atakapas, Verbois, Baton Rouge.

—Parmi les *illustrations* venus de Washington, un seul celui qui mérite notre considération, M. le juge Wayne, ministre des Etats-Unis en France, en remplacement du général Cass.

COTON.—Nous lisons dans le *Red River Republican* que le coton de la paroisse des Rapides a déjà été récolté, et que la quantité est bien au-dessus de celle de l'année dernière.

— Le grand jury du comté de Philadelphie, vient de déclarer que certains directeurs de la banque des Etats-Unis avaient violé ouvertement la loi de cet état, en consentant ordonné à l'exécution prête à mettre immédiatement en accusation MM. Nicholas Biddle, Samuel Jenkins, John Andrews, et autres, pour s'être coalisés dans le but de frauder les actionnaires de la banque.

— Le procès du capitaine Bolton, accusé d'avoir abandonné sa station dans la Méditerranée sans avoir reçu d'ordre à cet effet, s'instruit en ce moment à Philadelphie. Le 13 de ce mois a eu les débats d'ouverts devant une Cour martiale formée de quatre ou cinq commodores. L'avocat de la défense est le colonel James Page.

Le Président a reconnu DANIEL J. DESMOND, comme consul-général du pape à Philadelphie.

MAIRE DE BOSTON.—Jonathan Chapman (whig), a été ré-élu maire de Boston, le 13 courant.

— Le moulin à coton du général César Fontenay, de la paroisse de Caddo, a été détruit il y a quelques jours, par un incendie. Il a été consumé une quantité de coton représentant une valeur d'environ trois mille piastres.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)

WASHINGTON, 15 décembre 1841.

MM. CALHOUN et Preston, de la Caroline du Sud, sont arrivés hier soir à Washington : aujourd'hui ils siégeaient au Capitole. De nombreuses pétitions, des mémoires, des réclamations, etc , etc., ont plu au Sénat, et ont été référés aux comités nommés à cet effet.

Plusieurs bills privés ont été, après dispense, introduits, lus une et deux fois, et référés aux comités.

M. Merrick a obtenu la permission d'introduire une résolution autorisant le transfert aux Etats-Unis du *stock* que possède l'Etat du Maryland dans l'entreprise du Canal qui unit l'Ohio au Chesapeake. La résolution a subi une première et seconde lecture, et a été référée au comité sur les chemins et canaux.

M. White a introduit avec permission un bill ellouant de certains fonds à l'accomplissement du grand chemin de Cumberland qui traverse les Etats de l'Ohio, de l'Indiana et des Illinois. Le bill a été lu deux fois et référé au comité sur les chemins et canaux.

M. Mangum a appelé l'attention sur la résolution qu'il avait présentée la veille, laquelle a rapport à la nomination d'un comité permanent ayant pour objet d'examiner s'il ne serait pas nécessaire d'ordonner l'impression de tous les documens publics, à l'exception de ceux émanés directement du Sénat, ou des comités permanens.

Après lecture de la résolution, M. Mangum, à la suggestion de M. King, l'a modifiée de telle sorte que toutes les communications adressées au Sénat par les Législatures des Etats, restent aussi dans la classe exceptionnelle. Ainsi modifiée, la résolution a été adoptée à l'unanimité.

Sur motion des chefs des comités permanens, les différentes parties du manifeste présidentiel qui est rapport aux dits comités, ont été respectivement soumises à chacun des comités.

M. Woodbury a présenté une résolution, dont il demande le dépôt sur le bureau, et a donné avis qu'il y appellerait l'attention du Sénat le lendemain. L'objet de cette résolution est d'enjoindre au comité sur les affaires concernant la marine, de dresser un rapport sur la suite des officiers de marine serait proportionnée à celle des officiers de l'armée de terre.

*Chambre des Représentants.*—Sur motion de M. Fillmore, la Chambre s'est formée en comité général pour considérer l'état présent de l'Union, et s'est occupé du bill "qui pourvoit en partie aux frais de la session."

Après quelques remarques étrangères au sujet, le bill a subi une troisième lecture.

M. Cushing du comité sur les finances, a présenté une résolution enjoignant au secrétaire du trésor de transmettre à la Chambre les détails du plan d'un agent fiscal, dont il est fait mention dans le message du Président.

La résolution a été unanimement adoptée.

De nombreuses pétitions au sujet de la circulation, d'une fondrière nationale, et du siége du gouvernement ont été présentées.

16 décembre 1841.

SENAT.—Un message a été reçu de la Chambre des Représentans annonçant l'adoption d'un bill ayant pour objet les fonds à voter à la liste civile.

M. Evans a proposé qu'on s'en occupât et qu'on procédât à une première et seconde lecture, ce qui a été fait : il a ensuite proposé qu'on prît le bill immédiatement en considération.

M. King s'y est opposé, et a déduit au long ses raisons.

Plusieurs pétitions, mémoires et réclamations ont été présentées et référés aux comités y ayant charge. Après cela donné de la prochaine présentation de bills; d'autres bills ont été lus une et deux fois, &c.

M. Preston a présenté une résolution, laquelle a été adoptée, engageant le Sénat d'enjoindre au secrétaire du trésor de donner le plus tôt possible communication du plan d'un agent fiscal, ainsi qu'il en est fait mention dans le message présidentiel.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. Thompson a annoncé qu'il introduirait le lendemain un bill allouant certaine somme pour la continuation des travaux du grand chemin de Cumberland.

Sur motion de M. Fillmore, et après diverses des règles, on s'est occupé du message du président, afin de déterminer différentes parties qui concernent les comités.

La résolution qui proposait de référer la question du tarif au comité sur les manufactures, il s'est élevé de longs débats.

M. Atherton a proposé de la référer au comité des voies et moyens. Il a soutenu que comme tous les bills de revenus émanaient de ce comité, l'examen de cette question du tarif lui appartenait de droit.

VENDREDI, 17 décembre 1841.

Le Sénat n'a pas siégé.

A la Chambre des Représentans, après la lecture du journal, on a vu occupé du message du président. La discussion a roulé entièrement sur la question du tarif. Cette question du tarif doit-elle être référée au comité sur les manufactures ou au comité des voies et moyens? M. Fillmore s'est déclaré pour le premier de ces comités; M. Atherton pour le second. M. Jones, de la Virginie, s'est rallié à M. Atherton.

Cette question a donné naissance à de longs et orageux débats entre MM. Hunt, Randolph, J. K. Ingersoll, Jones, Stanley et Slade.

*Perturbations physiques.*—Les prophètes des temps anciens, ainsi que ceux de notre époque, avaient prédit que la fin du Monde arriverait en 1640. Leur science, grâce au ciel, a été en défaut, et cela a guéri quelque peu d'une trop grande crédulité les bonnes âmes superstitieuses. Mais, si aucun événement ne nous a été à la fin du Monde, il faut avouer que, depuis le commencement de 1840 et jusqu'à ce jour, nous avons vu les catastrophes pleuvoir sur notre pauvre planète.

Pendant ce temps, des tremblemens de terre, phénomènes qui étaient devenus assez rares en Europe, ont successivement effrayé tous les continens, tous les pays. Ici, ils ont causé peu de dommage ; là, ils ont ravagé des contrées entières ; mais ils se sont fait sentir partout, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, en Océanie. Hier encore nous apprenons que Constantinople venait d'avoir le sien.

L'hiver dernier, la moitié de la France était sous l'eau ; presque toutes nos rivières et nos plus grands fleuves avaient débordé et inondé des départemens entiers. Le mal causé par ces inondations est incalculable, que de monde aussi il a péri ! Et la France n'est pas le seul pays qui ait été abîmé par ce fléau, beaucoup d'autres ont eu à en souffrir. Mais comme si ce n'était pas assez de l'horrible hiver de 1840-1841, voici que les inondations recommencent dans le Midi : la Durance a rompu ses digues du côté de Beaucaire, et a inondé, comme l'année dernière, la ville de Tarascon. Toute la plaine qui s'étend de cette ville à la mer ; la moitié de la ville d'Avignon est inondée ; à Lyon aussi le Rhône a débordé. Toutes nos rivières sont pleines jusques aux bords, et menacent d'envahir les campagnes.

Nous apprenons en même temps qu'à la date des 5 et 6 de ce mois, à la suite d'une tempête épouvantable, qui a soulevé toute l'Adriatique, la ville de Venise a été inondée par la mer ; les gondoles, les barques naviguaient sur la place Saint-Marc.

Au printemps dernier, nous avons vu des nuées de sauterelles fondre sur nos départemens méridionaux et sur l'Espagne, et dévorer la verdure et les récoltes qui poussaient dans les champs.

Depuis le commencement de 1840 encore, les incendies ont été d'une fréquence incroyable ; des villes, Smyrne entr'autres, ont failli être détruites de fond en comble.

Depuis le commencement de 1840, toujours des pluies sans fin, des pluies diluviennes ont été partout remarquées.

Encore depuis la même époque, des événemens extraordinaires, en fait de politique, ont menacé d'allumer la guerre par toute l'Europe, en Orient et en Amérique. Les esprits sont même soulevés dans l'inquiétude.

Les saisons, enfin, paraissent tout-à-fait bouleversées.

Qu'est-il donc survenu dans l'équilibre du Monde? Nous venons de rappeler les maux auxquels nous avons assisté depuis 1840, mais qui nous dira ceux qui déjà s'annoncent devoir fondre sur notre chétive humanité cet hiver ?

(*Journal du Havre.*)

### DERNIERES DATES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| New York | déc 14 | Londres | nov 10 |
| Boston | déc 14 | Liverpool | nov 10 |
| Philadelphie | déc 16 | Paris | nov 12 |
| Washington | déc 17 | Havre | nov 13 |
| Baltimore | déc 18 | Bordeaux | nov 15 |
| Charleston | déc 20 | Madrid | déc 1 |
| Vera-Cruz | déc 10 | Cadix | oct 18 |
| Tampico | déc 10 | Havane | nov 30 |
| Mexico | nov 1 | Hambourg | nov 16 |

## LISTE MARITIME.

### *PONT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.*

EXPEDIEE.

Navire Hampden, Smedmer, Liverpool, L H Gale
" Gilborne, Burgess, Liverpool, L H Gale
" Oregon, Glidden, Liverpool, L H Gale
Goelette Ellen, Sabate Barcelone, J Mary
" Borneo, Woodbury, Campbe e. G W Kelly

ARRIVEES.

Bateau de remorque Paul Boy, Kinsey, des Passes.
" " Perpetico, Davis, des passes.
" " Paul Jones, Davis, des passes.
" " Prairie, Davis, des passes.
Barque Orange, Tyng, Havane. Swan, Limbert, des passes.
" Benjamin Sibley, Gray, Baltimore.
" Bangor, Sibley, Brown, Marseille.
Barque Washington, Hall, Hambourg.
Brick Eyden, Barrick, Port Spain.
Brick Favorite, Dunn, Malaga.
Steamer Mississippi, Wm. Brown, Natchez.
" Benzalia, John Lindsay, Mitchell Natchitoches, bat.
" Welsh, de St. Louis.
" Fashion, Fort, Galveston.
" Perdue, Hart, Bayou Sara, Lafourche.
" Belle of Attakapas, Mahan, des Attakapas.
" Washington, Crawford, des Attakapas.
" Ocoana, Miller, de St. Louis et Alton.
" Western Belle, Young, Cincinnati.
" Tennessee, Shelby, Shelby, Tennessee.
" Baton Rouge, Walworth, Vicksburg.
" Colorado, Black, Lobdoche.
" Monarch, Webb, Quincy, Illinois.
" Atakapas, Verbois, Baton Rouge.

## VENTES DE SHERIF.

JAMES WRIGHT vs. H. M. WRIGHT.

COUR de Paroisse.—No. 14,504.—En vertu d'un writ de vente à moi adressée par l'honorable cour susdite, et à moi délivré ce jourd'hui, je procéderai à la vente publique, en la ville de la Nouvelle-Orléans, et du consentement des parties, à cette vente à la Bourse de la dite ville, entre les rues Chartres et St. Louis, Royale et Bourbon, le 20 décembre 1841 à midi : consistant en

Deux lots de terre situés dans la paroisse de Jefferson, chacun de 40 arpens de front sur la rivière Mississippi, sur 40 de profondeur, bornés d'un côté par les terres de Jean Lafitte, et de l'autre par celles de Bernard Marigny, ensemble tous les bâtimens et améliorations dessus construits, circonstances et dépendances, appartenant à la succession de Jean Lafitte.

Conditions comptant.

27 d—2 V. ALLAIN, shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DES PREUVES.—Succession de Catherine Lizard, veuve d'Ambroise Bore, décédée.—Jeudi, 27 janvier 1842, à midi devant la M. I., devant cette cour, je procéderai, juge en cette partie, à la vente publique, pour le paiement des dettes de la succession de Catherine Lizard, veuve d'Ambroise Bore, décédée, des biens immeubles, consistant en un certain morceau de terre situé dans la paroisse d'Orléans, dans le district de la Nouvelle-Orléans, borné, bornant, savoir : en front sur la rivière Mississippi, devant un tout, ainsi qu'il sera, conformément à un plan maintenant déposé dans le bureau du juge de cette paroisse, et qui sera exposé le jour de la vente ; savoir :

Le lot No. 1, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par la propriété de François Trouler, et au-dessous par le lot No. 2.

Le lot No. 2, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 1, et au-dessous par le lot No. 3.

Le lot No. 3, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 2, et au-dessous par le lot No. 4.

Le lot No. 4, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 3, et au-dessous par le lot No. 5, et un-dessous par le lot No. 5.

Le lot No. 5, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 4, et au-dessous par le lot No. 6, et un-dessous par le lot No. 6.

Le lot No. 6, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 5, et un-dessous par le lot No. 7, et un-dessous par le lot No. 7.

Le lot No. 7, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 6, et un-dessous par le lot No. 8, et un-dessous par le lot No. 8.

Le lot No. 8, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 7, et un-dessous par le lot No. 9, et un-dessous par le lot No. 9.

Le lot No. 9, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 8, et un-dessous par le lot No. 10, et un-dessous par le lot No. 10.

Le lot No. 10, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 9, et un-dessous par le lot No. 11, et un-dessous par le lot No. 11.

Le lot No. 11, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 10, et un-dessous par le lot No. 12, et un-dessous par le lot No. 12.

Le lot No. 12, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 11, et un-dessous par le lot No. 13, et un-dessous par le lot No. 13.

Le lot No. 13, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 12, et un-dessous par le lot No. 14, et un-dessous par le lot No. 14.

Le lot No. 14, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 13, et un-dessous par le lot No. 15, et un-dessous par le lot No. 15.

Le lot No. 15, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 14, et un-dessous par le lot No. 16, et un-dessous par le lot No. 16.

Le lot No. 16, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 15, et un-dessous par le lot No. 17, et un-dessous par le lot No. 17.

Le lot No. 17, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 16, et un-dessous par le lot No. 18, et un-dessous par le lot No. 18.

Le lot No. 18, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 17, et un-dessous par le lot No. 19, et un-dessous par le lot No. 19.

Le lot No. 19, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 18, et un-dessous par le lot No. 20, et un-dessous par le lot No. 20.

Le lot No. 20, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 19, et un-dessous par le lot No. 21, et un-dessous par le lot No. 21.

Le lot No. 21, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 20, et un-dessous par le lot No. 22, et un-dessous par le lot No. 22.

Le lot No. 22, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 21, et un-dessous par le lot No. 23, et un-dessous par le lot No. 23.

Le lot No. 23, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 22, et un-dessous par le lot No. 24, et un-dessous par le lot No. 24.

Le lot No. 24, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 23, et un-dessous par le lot No. 25, et un-dessous par le lot No. 25.

Le lot No. 25, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 24, et un-dessous par le lot No. 26, et un-dessous par le lot No. 26.

Le lot No. 26, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 25, et un-dessous par le lot No. 27, et un-dessous par le lot No. 27.

Le lot No. 27, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 26, et un-dessous par le lot No. 28, et un-dessous par le lot No. 28.

Le lot No. 28, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 27, et un-dessous par le lot No. 29, et un-dessous par le lot No. 29.

Le lot No. 29, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 28, et un-dessous par le lot No. 30, et un-dessous par le lot No. 30.

Le lot No. 30, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 29, et un-dessous par le lot No. 31, et un-dessous par le lot No. 31.

Le lot No. 31, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 30, et un-dessous par le lot No. 32, et un-dessous par le lot No. 32.

Le lot No. 32, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 31, et un-dessous par le lot No. 33, et un-dessous par le lot No. 33.

Le lot No. 33, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 32, et un-dessous par le lot No. 34, et un-dessous par le lot No. 34.

Le lot No. 34, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 33, et un-dessous par le lot No. 35, et un-dessous par le lot No. 35.

Le lot No. 35, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 34, et un-dessous par le lot No. 36, et un-dessous par le lot No. 36.

Le lot No. 36, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 35, et un-dessous par le lot No. 37, et un-dessous par le lot No. 37.

Le lot No. 37, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 36, et un-dessous par le lot No. 38, et un-dessous par le lot No. 38.

Le lot No. 38, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 37, et un-dessous par le lot No. 39, et un-dessous par le lot No. 39.

Le lot No. 39, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 38, et un-dessous par le lot No. 40, et un-dessous par le lot No. 40.

Le lot No. 40, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 39, et un-dessous par le lot No. 41, et un-dessous par le lot No. 41.

Le lot No. 41, mesurant un arpent, plus ou moins, de front sur dix de profondeur, contenant quatre-vingts arpens de superficie, borné au dessus par le lot No. 40, et un-dessous par le lot No. 42, et un-dessous par le lot No. 42.

Le lot No. 42, mesurant un ar